

Rapport annuel réseau

2024·2025

CENTRES DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ

TABLE DES MATIÈRES

4_ Notre bilan 2024-2025

6_ Notre impact

8_ Nos régions en action

10_ Nos services

19_ Nos actions collectives

25_ Nos ambitions pour 2025-2026

NOUS RAPPROCHONS LA JUSTICE DES PERSONNES DEPUIS BIENTÔT 15 ANS

Les Centres de justice de proximité (CJP) forment un réseau unique de 13 organismes à but non lucratif (bientôt 14) répartis à travers le Québec, unis par une même mission : **rendre la justice plus accessible, humaine et compréhensible**. Ancrés dans leurs communautés respectives, les CJP offrent un **soutien juridique de proximité gratuit**, en complémentarité avec les ressources existantes.

Ce rapport d'activités témoigne de l'engagement quotidien de nos équipes à **favoriser l'autonomie juridique des personnes** en répondant à leurs besoins juridiques variés et en les accompagnant dans leurs parcours, peu importe à quelle étape elles se trouvent. Nos interventions personnalisées et à dimension humaine contribuent à renforcer la confiance envers le système de justice. Elles reflètent également le dynamisme de notre réseau, **porté par des valeurs de respect, d'empathie, d'ouverture et de collaboration**, et par une vision commune d'une justice plus proche des gens.

BILAN 2024-2025

Une année d'expansion, de cohésion et d'innovation

En 2024-2025, les Centres de justice de proximité (CJP) , guidés par leur mission, ont continué de bonifier leur offre de services juridiques de première ligne, adaptés aux besoins régionaux, tout en renforçant la cohésion du réseau et en augmentant la visibilité des services offerts auprès de la population.

Voici en un coup d'œil les principales réalisations.

Des services juridiques de plus en plus diversifiés

Le réseau a mis en place ou bonifié plusieurs services en date du 31 mars 2025:

- **ADN – Accompagnement en droit notarial** déployé dans 3 régions.
- **Parcours petites créances** élargi à 7 nouveaux districts judiciaires.
- Un service de **conseils juridiques en logement pour aînés** se développe dans 3 régions.
- Le **Calcul des pensions alimentaires** est intégré dans 5 CJP.
- Le service de **soutien psychosocial**, disponible dans 3 régions, est pérennisé et analysé en vue d'un possible élargissement.
- Lancement de la recherche-action **Juristes mobiles** pour mieux desservir les populations éloignées de la justice.
- Nouveau **plan d'action en PRD** (prévention et règlement des différends).
- Le projet pilote de **médiation en protection de la jeunesse** est maintenant bien implanté dans 2 CJP : Laurentides-Lanaudière-Laval et Québec.

Des communications mieux ciblées pour mieux informer

Le réseau a consolidé sa présence médiatique avec :

- Une portée de **plus de 175 000 personnes** sur les réseaux sociaux.
- Des campagnes ciblées pour des services phares comme **Info-Séparation, ADN, Petites créances**, etc.
- La concertation du réseau et de ses partenaires sur la **refonte de l'image de marque et du site Web** pour mieux refléter les besoins des citoyens.

> Grâce au Réseau, je sens que nos travaux sont plus agiles, plus cohérents et plus solides, pour offrir des services de qualité partout au Québec.
>
> —
>
> Geneviève Trépanier,
> Directrice et avocate,
> CJP Québec



Des pionniers engagés pour le bien du réseau

Dans le cadre de l'implantation des nouveaux services juridiques, il est essentiel de souligner l'apport exceptionnel de plusieurs Centres de justice de proximité qui se sont démarqués par leur sens de l'innovation, leur engagement et leur implication pour mettre en place et tester de nouveaux services et pratiques.

Les CJP de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Mauricie et de l'Outaouais ont été les premiers à offrir des services juridiques grâce au service d'accompagnement en droit notarial – ADN. Ils ont ainsi pavé la voie aux autres Centres qui ont intégré plus tard en cours d'année, des services juridiques.

Les CJP de Laval–Laurentides–Lanaudière et de l'Outaouais ont testé en primeur la plateforme JurisÉvolution et ont débuté les services juridiques — notamment, les calculs de pension alimentaire et le Parcours Petites créances — avant même la finalisation complète des procédures et des formations. Leur précieuse contribution a permis d'identifier rapidement les ajustements nécessaires, au bénéfice de l'ensemble du réseau.

Un grand merci à ces précieux collaborateurs et collaboratrices pour leur audace, leur rigueur et leur générosité !

Une coordination et des outils partagés pour plus d'impact

L'uniformisation des pratiques et l'intégration technologique ont permis un accompagnement plus cohérent de la part de tous les CJP :

- Nouvelle **séance d'information en droit familial** disponible partout.
- Implantation du système **JurisEvolution** pour la gestion des demandes.
- Amélioration des **outils de communication interne** au service des équipes.
- Renforcement des pratiques de **cybersécurité** liées aux plateformes numériques du réseau.

Des fondations solides pour l'avenir du réseau

Le réseau a aussi investi dans ses structures et son personnel :

- Avancées vers la création d'un **organisme national** de soutien aux CJP.
- **Révision des échelles salariales** et valorisation des expertises régionales.
- **Renforcement de l'équipe nationale** pour accompagner le déploiement des projets.

> J'ai l'impression qu'on fait partie de quelque chose de plus grand que nous. Ce sentiment d'unité est inspirant, soutenant et surtout, nous donne les moyens de mieux accompagner les gens dans leur parcours juridique.
>
> Marie-Claude Leblanc, Avocate au CJP Saguenay-Lac-Saint-Jean, Coordonnatrice Info Logement



Notre réseau national

Une force collective au service de la justice de proximité

Le Réseau s'est construit pas à pas à mesure que des Centres de justice de proximité voyaient le jour et que leurs services prenaient forme un peu partout au Québec.

Bien ancrés dans leurs réalités régionales, une ambition commune les anime : **unir leurs expertises afin d'amplifier leur portée et bâtir ensemble des réponses plus cohérentes aux enjeux juridiques et humains vécus sur le terrain.**

De plus en plus, la mission, les valeurs et l'expertise des CJP sont portés d'une seule voix. La mutualisation des outils favorise la cohérence des services et le développement d'initiatives à portée nationale.

En raison de la croissance fulgurante des dernières années, les CJP ont choisi de franchir une nouvelle étape : **transformer le Réseau en un organisme national légalement constitué**. Cette instance représentative, coordonnée et imputable, permettra :

- de mieux soutenir les actions régionales avec des outils communs ;
- de représenter les intérêts des CJP auprès des partenaires externes ;
- d'assurer une gouvernance claire et inclusive ;
- de déployer plus efficacement des projets concertés à l'échelle du Québec.

Ensemble, nous faisons progresser l'accès à la justice pour qu'il soit plus près des personnes, plus cohérent et plus fort.

NOTRE IMPACT

NOTRE IMPACT EN CHIFFRES

Nos statistiques témoignent de la portée concrète de notre action dans toutes les régions du Québec. Chaque demande, chaque rencontre, incarne un besoin accueilli et une réponse apportée.

17
Régions desservies par nos centres

33 171
Nombre de rencontres de soutien juridique

1 016
Nombre de séances d'information de groupe
(offertes à plus de 10 000 personnes)

Abitibi-Témiscamingue
(ouverture en 2025-2026)

Bas-Saint-Laurent

Centre-du-Québec

Côte-Nord

Estrie

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Montréal

Laval–Laurentides–Lanaudière

Mauricie

Montérégie

Nunavik

Outaouais

Capitale Nationale Québec–Chaudière-Appalaches

Saguenay–Lac-Saint-Jean

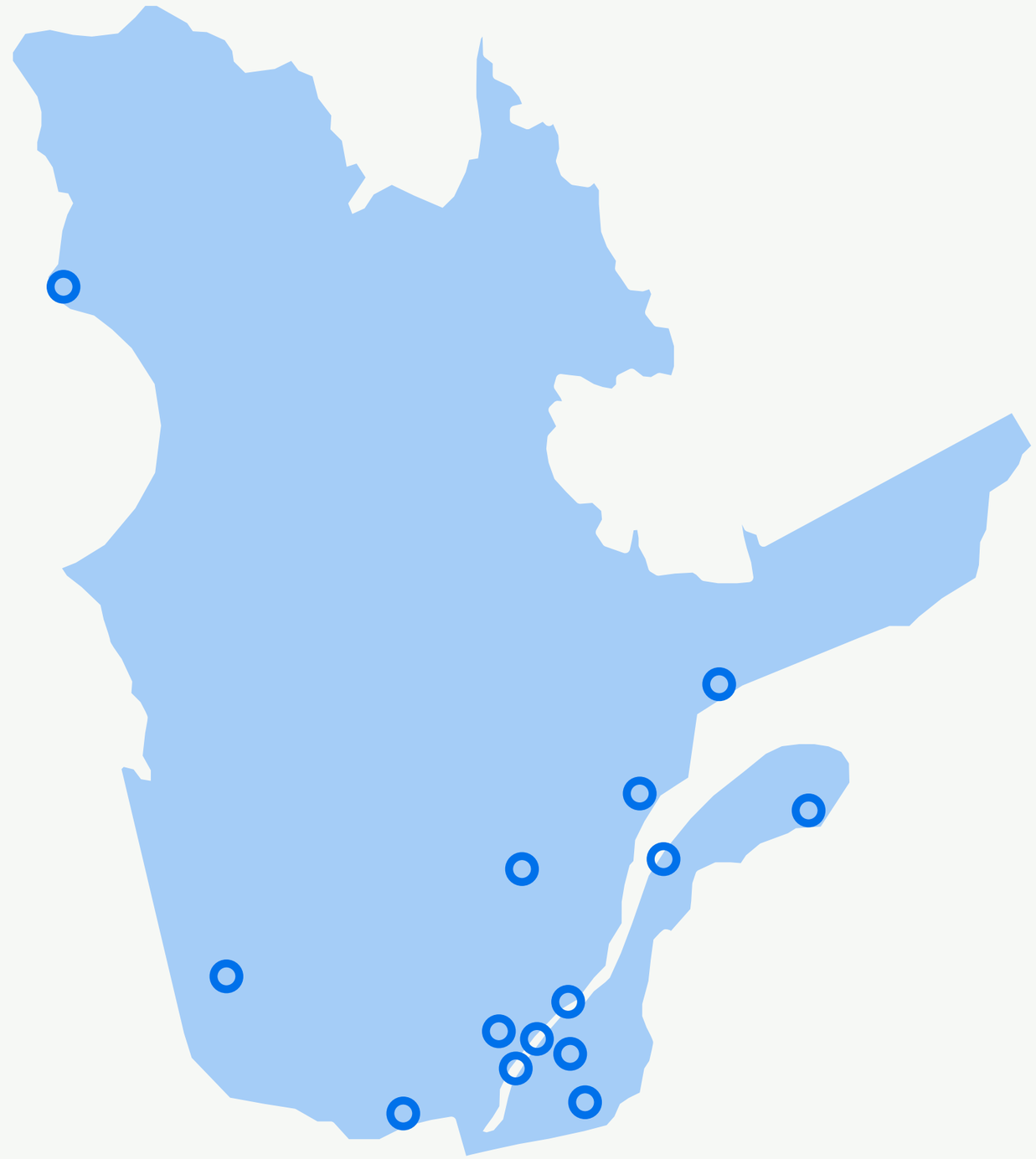

TISSER DU LIEN, RÉGION PAR RÉGION

Derrière notre mission commune, chaque Centre de justice de proximité rayonne à sa façon. Voici quelques initiatives phares qui démontrent comment la justice de proximité prend vie, d'une région à l'autre.

Abitibi-Témiscamingue

L'Abitibi-Témiscamingue se prépare à l'action !

L'embauche de la directrice générale marque une étape clé vers l'ouverture prochaine du CJP de l'Abitibi-Témiscamingue. Le travail est déjà bien entamé pour accueillir les premiers citoyens au cours de la prochaine année.



Centre-du-Québec

Le CJP du Centre-du-Québec prend son envol !

L'ouverture officielle du CJP, en juin 2024, a marqué un tournant grâce à une forte mobilisation régionale, une belle couverture médiatique et une hausse immédiate des demandes. Portée par cet élan, l'équipe a répondu avec dynamisme à la population.



Bas-Saint-Laurent

Un accompagnement humain, qui change tout

En intégrant le soutien psychosocial à l'accompagnement juridique, le CJP Bas-Saint-Laurent arrive à mieux comprendre et soutenir les personnes dans toute leur réalité. Pérennisé cette année, ce service a permis plus de 100 interventions individuelles, en plus d'appuyer l'équipe au quotidien. L'arrivée d'une nouvelle intervenante vient enrichir cette belle dynamique tournée vers l'écoute, la collaboration et l'accès humain à la justice.



Côte-Nord

Informer autrement, au rythme des communautés

Pour le CJPCN, la justice de proximité passe par l'adaptation. En 2024, il innove avec des balados en anglais et des capsules juridiques bilingues diffusées à la radio locale et sur Facebook. Une façon accessible et inclusive d'informer les communautés anglophones et autochtones sur un vaste territoire.



Estrie

Une inauguration remarquée en Estrie

Le CJPE a célébré son ouverture officielle le 15 août 2024, en présence du ministre de la Justice, Me Simon Jolin-Barrette, et de nombreux invités de marque. L'événement, largement relayé dans les médias, a permis de faire rayonner le Centre et de se faire connaître du grand public estrien.



Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Quand le droit appuie l'innovation sociale

Le CJPGÎM, solidement enraciné dans sa communauté, célèbre ses 10 ans en s'impliquant dans des initiatives porteuses. En réponse à la crise du logement, il soutient avec d'autres partenaires du milieu un projet de cohabitation intergénérationnelle jumelant aînés avec étudiants ou nouveaux arrivants. Une contribution concrète, appuyée par une rigoureuse recherche juridique pour assurer un cadre sécuritaire à tous.



Montréal

Bienvenue au Juripôle !

Le CJPGM est présent au palais de justice de Montréal afin d'offrir un soutien juridique de proximité. À l'été 2024, un dégât d'eau a contraint à suspendre les activités sur place. Cet imprévu a donné lieu à une belle mobilisation : le Barreau de Montréal, le Jeune Barreau de Montréal et le CJPGM ont uni leurs forces pour créer le Juripôle, un nouveau point de service pour les personnes non représentées.



Laval–Laurentides–Lanaudière

La justice de proximité, directement au palais

En 2022, le CJP Laurentides–Lanaudière–Laval met en place un service d'avocat·e de garde (SAGE) pour soutenir les personnes non représentées. Depuis l'automne 2024, les juristes sont désormais présent·es chaque semaine dans 3 palais de justice : Laval, Joliette et Saint-Jérôme. Cette présence élargie, saluée par le milieu, repose sur une collaboration exemplaire avec les partenaires judiciaires.



Nunavik

Cliniques de testaments notariés : un service désormais accessible!



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le Centre de justice de proximité du Nunavik offre désormais un nouveau service de testaments notariés aux Inuit des 14 communautés du Nunavik. Grâce à une aide financière du Fonds d'Études notariales de la Chambre des notaires du Québec, ainsi qu'à la contribution de Makivvik, un notaire se déplacera maintenant dans chacune des communautés du Nunavik afin d'offrir la possibilité aux Inuit de faire un testament notarié dans le respect de leur rythme et de leur culture. Ce service notarial de proximité représente une opportunité unique pour les communautés car plusieurs n'ont jamais accueilli de notaire, le mot « notaire » n'existant d'ailleurs pas dans leur langue maternelle, l'inuktitut. En plus de la réception de testaments notariés, cette initiative s'avère une belle occasion de sensibiliser davantage les Inuit à l'importance de faire leur testament et permet parallèlement d'approfondir leurs connaissances quant au règlement des successions.

Mauricie

Des rencontres qui rapprochent les jeunes du droit

Depuis septembre 2024, le CJP de la Mauricie pilote Tête-à-tête avec la justice, une série de soupers thématiques permettant à des jeunes d'échanger en toute simplicité avec des professionnel·les du milieu juridique. Cette initiative contribue à mieux faire connaître les droits, les ressources disponibles et à briser les stéréotypes entourant la justice.



Montérégie

À l'écoute des nouveaux arrivants



Depuis 2024, le CJP de la Montérégie collabore avec le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, pavillon Brossard, en offrant des ateliers juridiques à ses étudiants en francisation. Également sollicités à plusieurs reprises pour des suivis individuels, nous avons été touchés par la reconnaissance exprimée. C'est un privilège d'être perçus comme une ressource de confiance au sein de leur parcours afin de les aider à se familiariser avec nos lois québécoises.

Outaouais

Le CJP de l'Outaouais : 10 ans et une première nationale en droit notarial



En 2024, le CJPO a célébré ses 10 ans en posant un jalon important : la mise en place du tout premier service juridique du réseau, le Service d'accompagnement en droit notarial (ADN). Lancé en juin en collaboration avec la Clinique de droit notarial de l'Outaouais et les CJP de la Mauricie et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, ce service novateur répond aux besoins liés aux successions, mandats de protection, tutelles au majeur et accompagnement des tuteurs ou assistants pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Capitale Nationale Québec–Chaudière-Appalaches

Juristes mobiles : aller vers les gens, pour une justice accessible

Le CJP de Québec est porteur du projet Juristes mobiles, une initiative novatrice pour rapprocher la justice des communautés mal desservies. En collaboration avec l'IQRDJ, ce projet de recherche-action, lancé en 2024, permet à une équipe d'avocates de tester des services juridiques directement sur le terrain. L'objectif : prévenir les problèmes, soutenir les milieux et faire évoluer les pratiques de justice de proximité.



Saguenay–Lac-Saint-Jean

Un coup de pouce juridique pour les milieux communautaires

En collaboration avec la CDC des Deux Rives, le CJP du Saguenay–Lac-Saint-Jean a outillé les organismes communautaires en diffusant une infolettre vulgarisée sur des enjeux juridiques concrets. Parmi les sujets abordés : la reconnaissance des accidents de travail en télétravail ou en bénévolat, les nouvelles obligations en matière de harcèlement psychologique et sexuel, ainsi que la prévention lors des événements festifs comme les partys de Noël. Une belle initiative de sensibilisation juridique au service des milieux communautaires !

CDC des Deux-Rives
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DES DEUX-RIVES

NOS SERVICES

NOS SERVICES ÉVOLUENT SELON LES BESOINS DE LA POPULATION ET LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE JUSTICE.

Cette année, notre réseau a franchi d'importantes étapes pour renforcer son rôle de première ligne en matière d'accès à la justice. Qu'il s'agisse de nouveaux services juridiques, d'initiatives innovantes ou d'une stratégie identitaire mieux arrimée aux besoins des citoyens, chaque projet témoigne d'un engagement renouvelé envers une justice plus humaine, accessible et cohérente.

Nos services élargis pour un plus grand impact

Depuis le 1er avril 2024, en plus des services d'information juridique existants, les CJP offrent désormais des services juridiques : **avis juridiques, calculs de pension alimentaire, aide à la rédaction de procédures, etc.**

Cette avancée, reconnue par le ministère de la Justice, renforce notre impact auprès de la population et officialise l'expertise déjà présente dans nos équipes.

Pour soutenir cette évolution, les CJP ont mis en place une approche commune, appuyée par des outils et pratiques partagés. De nouveaux services ont également été intégrés à plusieurs projets structurants.



ACCOMPAGNEMENT EN DROIT NOTARIAL (ADN)

Création d’un tout premier service juridique

Historique

Le projet ADN est né d’une volonté d’innover en matière de droit notarial afin de répondre aux besoins des personnes en situation de grande vulnérabilité. Financé par le Fonds d’études notariales, il marque un tournant important dans l’élargissement des services juridiques accessibles, tout en s’arrimant à la mission des CJP en matière de justice de proximité.

L’arrivée du projet dans les CJP

Lancé en 2024, le service ADN est offert dans les CJP de l’Outaouais, de la Mauricie et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Il propose un accompagnement en droit des successions et de la personne, par des notaires et avocat·e·s, en collaboration avec des parajuristes. Ce service est destiné aux personnes exclues de l’aide juridique traditionnelle et dont les besoins étaient jusque-là peu ou mal couverts.

Nos professionnel·le·s

En plus des consultations juridiques, l’équipe ADN a animé plusieurs séances d’information à l’échelle régionale et nationale, contribuant à faire connaître ce service auprès du public, des partenaires et au sein du réseau.

Le service s’adresse notamment aux personnes à faible revenu vivant avec des troubles de santé mentale, aux aîné·e·s en perte d’autonomie, ou encore aux proches de personnes inaptes à exercer leurs droits seuls.

Déjà des résultats prometteurs !

Le taux de satisfaction atteint 99,1 %, et 91 % des usagers estiment que le service répond à un besoin essentiel.

Avec ADN, les CJP élargissent leur portée tout en favorisant une justice plus humaine, concrète et inclusive.

QUELQUES CHIFFRES

De mars 2024 à mars 2025

138 demandes reçues

129 personnes
accompagnées

77 séances
d’information tenues



PARCOURS PETITES CRÉANCES

Mieux naviguer dans ce parcours devant le tribunal

Historique

Depuis le 23 novembre 2023, la médiation obligatoire et l'arbitrage s'appliquent aux dossiers de 5 000 $ et moins (hors intérêts) aux petites créances dans plusieurs districts judiciaires. À terme, tous les districts du Québec seront couverts par cette initiative de prévention et de règlement des différends.

Nouveauté en 2025 : intégration des services juridiques dans le Parcours !

Mission du Parcours

Le Parcours petites créances offre des rencontres individuelles et des séances d'information de groupe pour accompagner les justiciables à chaque étape du processus judiciaire. Il les aide à comprendre leurs options, à mieux se préparer et à faire des choix éclairés.

Outils offerts

Un site internet interactif a été conçu par le réseau des CJP. Il présente les services disponibles à chaque étape du parcours et propose des capsules vidéo illustrant des simulations de médiation et d'arbitrage. Ces capsules ont été produites en 2024 par les CJP.

Nouveaux CJP intégrés au Parcours petites créances en 2024-2025

- Bas-Saint-Laurent
- Centre-du-Québec
- Abitibi-Témiscamingue

Des districts supplémentaires ont également été pris en charge par les CJP de la Montérégie et de Québec–Chaudière-Appalaches.

Formations et accompagnement

Des rencontres ont eu lieu avec les directions et les équipes des CJP intégrés au Parcours.

- Formation de 3 h sur les nouveautés législatives et une de 2 h sur les services juridiques aux petites créances pour les juristes
- Formation de 2 h sur la procédure et les aspects administratifs pour le personnel de soutien

Visibilité et rayonnement

Les CJP étaient présents pour parler du Parcours, notamment :

- Présentation des services lors d'une formation sur la médiation offerte par l'Université de Montréal, lors d'une formation sur la pratique du droit et l'accès à la justice de l'Université du Québec à Montréal ainsi que lors de la formation offerte aux arbitres des petites créances de l'Université de Sherbrooke
- Conférences de presse sur l'entrée en vigueur de nouveaux districts
- Participation à la Table de concertation en matière de petites créances

QUELQUES CHIFFRES

près de
100 personnes
rencontrées et accompagnées dans leur prise de décision

80 participants·es
à la séance sur la médiation aux petites créances

60 participants·es
à la séance sur l'arbitrage aux petites créances

BONIFICATION D'INFO-SÉPARATION

Mieux outiller les familles

Historique

Depuis leur début, en 2010, les CJP informent et accompagnent les personnes pour toutes questions en matière familiale. Au fil des années, les CJP ont développé une approche unique – Info-Séparation – pour offrir des rencontres complètes et humaines aux personnes qui se séparent et qui divorcent.

Avec l'arrivée des services juridiques dans l'organisation, et forts de l'expérience de nos équipes auprès des personnes en situation de séparation, nous avons choisi d'offrir un accompagnement encore plus concret en offrant le calcul des pensions alimentaires pour enfants, dans les cas prévus.

Il était devenu évident que les CJP pouvaient faire une différence positive auprès des personnes qui se séparent et qui divorcent en créant de la prévisibilité quant au montant de pension alimentaire pour enfants à payer ou à recevoir.

Ce service est offert dans l'ensemble des CJP.

Les ambassadeurs-rices

Un comité consultatif, formé de juristes de chacun des CJP a vu le jour en 2024 dans le but d'élaborer et de définir les contours du service.

Merci aux ambasseurs-rices pour leur contribution au développement de la bonification Info-Sep !

Formations et accompagnement aux juristes

- Formation de 2,5h sur les critères d'admissibilité au service et les outils disponibles, particulièrement le logiciel de calcul de pension alimentaire
- Formation de 6,5 h sur le droit applicable en matière de pension alimentaire pour enfants

Dans le cadre du projet, Jennifer Aubret, juriste au CJPGM, agit notamment à titre de juriste ressource pour soutenir les équipes et répondre à leurs questions.

Lancement

C'est en janvier 2025 que le service a officiellement été lancé par les CJP testeurs, soit Laval-Laurentides-Lanaudière et l'Outaouais pour être implanté par la suite graduellement dans les autres CJP. Cette implantation se poursuivra jusqu'en avril 2025.

QUELQUES CHIFFRES

36 calculs
de pension alimentaire effectués en 2024-2025* par les CJP testeurs

4 rencontres
avec le comité consultatif

12 juristes
impliqués dans le comité consultatif

1 juriste ressource

*Données recueillies entre janvier et mars 2025.

MÉDIATION EN PROTECTION DE LA JEUNESSE

L’enfant au cœur des solutions

Historique

Depuis 2017, le Comité de promotion et d’utilisation des modes de prévention et de règlement des différends du Barreau de Québec travaille à mettre sur pied un projet de médiation en protection de la jeunesse, en collaboration avec le ministère de la Justice. Ce projet répond également à une recommandation clé de la Commission Laurent, dont le rapport a été publié en avril 2021.

L’arrivée du projet pilote dans les CJP

Le ministère de la Justice s’est associé aux Centres de justice de proximité pour offrir la médiation en protection de la jeunesse par l’entremise de médiateur·trice·s à leur emploi. Les CJP étaient des partenaires naturels, en raison de leur mission de favoriser le recours aux modes de prévention et de règlement des différends et d’offrir un soutien juridique gratuit, complémentaire aux ressources existantes.

Nos médiateur·trice·s

Depuis l’automne 2024, le projet est en place au CJP Laval–Laurentides–Lanaudière. Deux médiateurs, Me Jacques-Alexandre Le Bail et Marie-Josée Lamy, travailleuse sociale, conjuguent leurs expertises pour accompagner les familles. En septembre, Me Annie Plamondon s’est jointe à l’équipe du CJP de Québec pour y offrir son savoir-faire en médiation.

Leur mission : offrir une alternative humaine et consensuelle aux démarches judiciaires traditionnelles.

Dès 2025, d’autres médiateur·trice·s se joindront aux équipes des CJP de la Montérégie et de l’Estrie.

Nos médiateur·trice·s ont également mené plusieurs séances d’information et rencontres de sensibilisation auprès des points de service de la DPJ et de nombreux partenaires.

Déjà des succès inspirants !

De septembre 2024 au 31 mars 2025, plusieurs médiations ont permis à des parents de s’impliquer activement dans la recherche de solutions durables pour leurs enfants.

QUELQUES CHIFFRES

76 dossiers
ouverts depuis l’automne 2024

142 enfants
concernés

146 parents
accompagnés

38 dossiers
clôturés

Plusieurs de ces dossiers ont mené à des ententes, confirmant le potentiel transformateur de la médiation.

La médiation évite la judiciarisation lorsque possible, réduit la victimisation secondaire et accélère les ententes. Elle favorise l’écoute, la collaboration et le respect, tout en rehaussant la participation des enfants et des parents aux décisions qui les concernent.

Les CJP sont fiers de contribuer à un changement porteur, centré sur l’intérêt des enfants et à l’écart des contraintes du système judiciaire traditionnel.

INFO LOGEMENT

Un nouveau repère pour les aînés

Tirant son origine de la mesure 63 du *Plan d'action gouvernemental 2024-2029 – La fierté de vieillir*, ce service a été pensé pour répondre aux besoins des locataires âgé·es de 65 ans et plus et sera déployé dès l'année suivante dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l'Estrie. Nos équipes ont ainsi travaillé à développer le service pour qu'ils répondent aux besoins de personnes ciblées. L'objectif était de poser des bases solides pour offrir un accompagnement à la fois accessible, humain et ancré dans la réalité des personnes ainées en logement.

Les critères d'admissibilité de même que l'offre de services ont été définis avec soin, en tenant compte des enjeux concrets vécus par la population visée par le projet. Des modalités de prestations flexibles ont été prévues, comme la possibilité de tenir des rencontres directement à domicile afin de réduire les obstacles à l'accès au service et à la justice. Une procédure claire et une formation ont été préparées pour que les personnes appelées à offrir le service soient bien outillées et sensibilisées à la réalité des ainé·es.

Finalement, afin de mieux comprendre les besoins du milieu, un sondage a été mené auprès des organismes œuvrant auprès des locataires et des personnes ainées. Leurs réponses permettront d'organiser des séances d'information juridique en droit du logement qui répondront directement aux besoins de ces groupes de personnes.



NOS INITIATIVES POUR TRANSFORMER LES PRATIQUES EN JUSTICE

En complément aux différents services offerts, certaines initiatives du réseau visent à faire évoluer les pratiques en justice. Elles favorisent une justice plus participative, concrète et enracinée dans les réalités citoyennes.

JURISTES MOBILES

Rapprocher le droit des milieux de vie

Le projet Juristes mobiles vise à aller vers les personnes qui rencontre des obstacles leur empêchant d'utiliser des services juridiques traditionnels, en raison de diverses réalités. Inspiré des pratiques de proximité dans les milieux de la santé et des services sociaux, ce projet de recherche-action porte l'ambition d'adapter l'offre juridique aux réalités du terrain, là où les besoins sont les plus criants.

Financé par le Fonds d'études notariales, ce projet mobilise une équipe de juristes dédiée, en partenariat avec l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ). Ensemble, ils ont consulté plus de 170 organismes à travers six régions du Québec afin d'identifier les populations mal desservies et les barrières concrètes à l'accès au droit.

L'impact anticipé est considérable : en sortant des bureaux et en s'ancrant dans les milieux de vie, les CJP pourront offrir des services juridiques gratuits, humains et adaptés à ceux et celles qui en ont le plus besoin. Les initiatives testées feront l'objet d'une évaluation rigoureuse afin d'en démontrer la pertinence et la portée. Ce projet jette ainsi les bases d'un nouveau modèle d'intervention en justice de proximité.



PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Promouvoir une culture participative

Engagés dans la transformation des pratiques de justice, les CJP ont poursuivi cette année leur travail de sensibilisation et de promotion des modes de prévention et de règlement des différends (PRD). Le réseau a rayonné à travers plusieurs événements professionnels et académiques, en plus de consolider ses liens avec la relève et les partenaires du milieu.

Des formations ont été offertes à l'ensemble des juristes du réseau afin de développer des réflexes pour intégrer les PRD dans leurs interventions. La rentrée judiciaire du Barreau de l'Outaouais, le colloque de l'AMFQ, et le Mois de la justice ont permis de positionner les CJP comme des acteurs crédibles d'un changement de culture en matière de règlement des conflits.

Un temps fort de l'année : la campagne de la Journée nationale de la justice participative, qui a mobilisé 13 grandes institutions juridiques et généré un nombre record d'interactions sur les réseaux sociaux.

Par leurs actions, les CJP contribuent à faire des PRD un levier concret d'accès à une justice plus collaborative, inclusive et adaptée aux besoins des personnes.



SERVICE D'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE (SIP)

Une réponse humaine aux situations complexes

Le service d'intervention psychosociale est un projet pilote novateur qui vise à intégrer les dimensions psychosociales aux services des CJP. En misant sur une approche multidisciplinaire, il permet de mieux répondre aux réalités complexes des justiciables et de favoriser un accès plus humain à la justice. Offert en collaboration avec les juristes, le service apporte un soutien direct aux personnes, tout en outillant les équipes internes et en jouant un rôle de liaison avec les partenaires.

En 2024-2025, 522 rencontres d'intervention ont été menées, principalement auprès de personnes vivant une situation de vulnérabilité. Le service a aussi offert 174 activités de soutien aux équipes (coaching, formations, outils) et réalisé 88 interventions de liaison.

Cette année a été marquée par une collaboration étroite entre les intervenantes psychosociales des CJP du Bas-Saint-Laurent, du Grand Montréal et de l'Outaouais. Ensemble, elles ont produit un rapport démontrant la valeur ajoutée du service et son potentiel de déploiement dans les autres CJP. Le ministère a confirmé la pérennisation du projet dans ces trois régions à compter de la prochaine année financière. L'équipe s'est également enrichie avec l'arrivée d'Andrée-Anne Quimper, intervenante au Bas-Saint-Laurent. Une belle avancée pour des services mieux adaptés aux besoins des citoyens.



NOS ACTIONS COLLECTIVES

NOUS MODERNISER POUR TOUJOURS MIEUX SERVIR

En misant sur des leviers internes souvent invisibles par la population, mais essentiels, le réseau consolide la capacité des CJP à bien servir la population. Ces avancées structurantes soutiennent la croissance, facilitent la collaboration et renforcent l'efficacité de nos actions à l'échelle du Québec.



RENFORCEMENT DES COMMUNICATIONS COLLECTIVES

pour mieux rejoindre la population

Le réseau a significativement renforcé sa capacité à informer, sensibiliser et mobiliser la population en misant sur des stratégies de communication plus ciblées et cohérentes.

Grâce à une consolidation des audiences sur les médias sociaux – qui rejoignent désormais plus de 175 000 personnes à l'échelle du Québec – et à l'activation de campagnes de promotion nationales et régionales, les CJP ont pu accroître leur visibilité et faire connaître des services essentiels comme Info-Séparation, ADN, le parcours Petites créances.

Les communications collectives sont également un levier important pour soutenir les équipes dans le positionnement des CJP auprès des milieux juridiques, communautaires et professionnels. En cours d'année les projets Juristes Mobiles, la Semaine nationale de la justice participative ont été au coeur du rayonnement de l'expertise dans l'écosystème de l'accès à la justice.

Parallèlement, un important chantier de refonte des communications s'est poursuivi afin d'actualiser la stratégie identitaire et le site Web du réseau en concertation avec l'ensemble des organismes et des partenaires.

L'objectif : favoriser une meilleure compréhension de la mission et de l'offre de nos organismes, mettre de l'avant l'approche humaine et accessible prodiguée par nos équipes, tout en positionnement le réseau comme acteur central de première ligne en justice au Québec.

UN RÉSEAU TOUJOURS PLUS UNIFIÉ

dans ses actions pour la population et sur le plan technologique

L'année a été marquée par d'importants progrès en matière d'uniformisation et de mutualisation, tant au niveau des pratiques que des outils. Le déploiement d'outils technologiques performants, jumelé à une harmonisation des services, a permis d'offrir un accompagnement plus cohérent sur l'ensemble du territoire, tout en renforçant l'efficacité et l'unité des équipes.

- La création d'une nouvelle séance d'information en droit de la famille, désormais offerte dans toutes les régions, vise à garantir un accès égal à une information juridique essentielle, peu importe le lieu de résidence.
- La bonification des processus de gestion de la relation avec le citoyen et des obligations déontologiques, via la nouvelle plateforme JurisÉvolution, contribue à assurer un traitement plus uniforme, transparent et conforme aux standards professionnels, tout en plaçant les besoins des personnes au cœur des interventions.
- Le renforcement des outils de communication interne permet quant à lui de mieux soutenir les équipes dans leur travail quotidien, en favorisant la circulation de l'information, la collaboration et l'entraide entre les CJP.
- Enfin, la mise à jour des politiques et procédures en cybersécurité reflète l'engagement du réseau à protéger les données sensibles et à offrir un environnement numérique fiable, essentiel à la confiance du public et à la qualité des services.

UNE GOUVERNANCE EN ÉVOLUTION

pour mieux soutenir la mission du réseau

En 2024-2025, le réseau a posé des gestes concrets pour structurer sa gouvernance et améliorer les conditions de travail, dans une perspective d'équité, de reconnaissance et de pérennité.

La révision des échelles salariales, combinée à la création d'un cadre de référence sur les rôles et expertises, vise à mieux reconnaître les compétences à tous les niveaux et à favoriser l'attraction et la rétention du personnel dans l'ensemble des CJP.

L'arrivée de nouvelles ressources nationales est venue appuyer le déploiement des projets collectifs et alléger la charge des équipes régionales, tout en renforçant la coordination du réseau.

Enfin, des démarches ont été amorcées pour la création d'un organisme national, une étape majeure pour doter le réseau d'une structure juridique qui soutiendra la gouvernance, la mutualisation et la représentativité à long terme.

Ces avancées traduisent une volonté partagée de consolider les bases du réseau pour mieux accompagner les équipes et répondre aux besoins croissants de la population.

NOS FORCES VIVES ENGAGÉES

Employé.e.s du réseau

Des professionnel.le.s au service de la population

Présents dans toutes les régions, ils et elles incarnent au quotidien les valeurs de la justice de proximité par leur engagement, leur expertise et leur humanité.

146	Nombre d'employés au 31 mars 2025
22	Personnel de soutien
67	Juristes
8	Parajuristes
9	Ressources nationales
13	Directions générales
23	Étudiant.e.s
4	Intervenantes psychosociales

Directions générales des CJP

Des leaders au cœur de l'action régionale

Reliées par une mission commune, ces directions incarnent l'esprit de collaboration et de solidarité qui fait la force du réseau.

Abitibi-Témiscamingue	**Maude Dagenais**
Bas-Saint-Laurent	**Marie-Josée Fournier**
Capitale-Nationale Québec - Chaudière Appalaches	**Geneviève Trépanier**
Centre-du-Québec	**Isabelle Bonin**
Côte-Nord	**Roselalie Hovington**
Estrie	**Maxime-Olivier Breton**
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	**Maude Lapointe**
Grand-Montréal	**Jennifer Fafard-Marconi**
Laval-Laurentides-Lanaudière	**Sara Néron**
Mauricie	**Andréanne Lascelle-Lavallée**
Montérégie	**Frédérique Tessier**
Nunavik	**Ève Langlois (coordonnatrice)**
Outaouais	**Geneviève Gratton**
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**David Duchesne**



Ressources nationales

Une équipe engagée auprès du réseau

L'équipe nationale est en croissance constante et compte actuellement 9 personnes. Une coordonnatrice réseau a d'ailleurs été embauchée pour harmoniser et optimiser les travaux collectifs.

Soutien au réseau

Chloé Le Tourneux-Perron
Coordonnatrice des services juridiques

Claude Simard
Responsable des communications collectives

Karima Djaiz
Responsable des technologies de l'information

Vicky Gaudet
Coordonnatrice réseau

Développement de projets

André Phan
Responsable national du volet prévention et règlement des différends

Émilie Brien
Coordonnatrice du projet Juristes mobiles

Krystel Sauvé
Coordonnatrice du projet Accompagnement en droit notarial (ADN)

Marie Allard
Coordonnatrice des projets Petites créances et Info-Séparation

Marie-Claude Leblanc
Coordonnatrice du projet Info-Logement



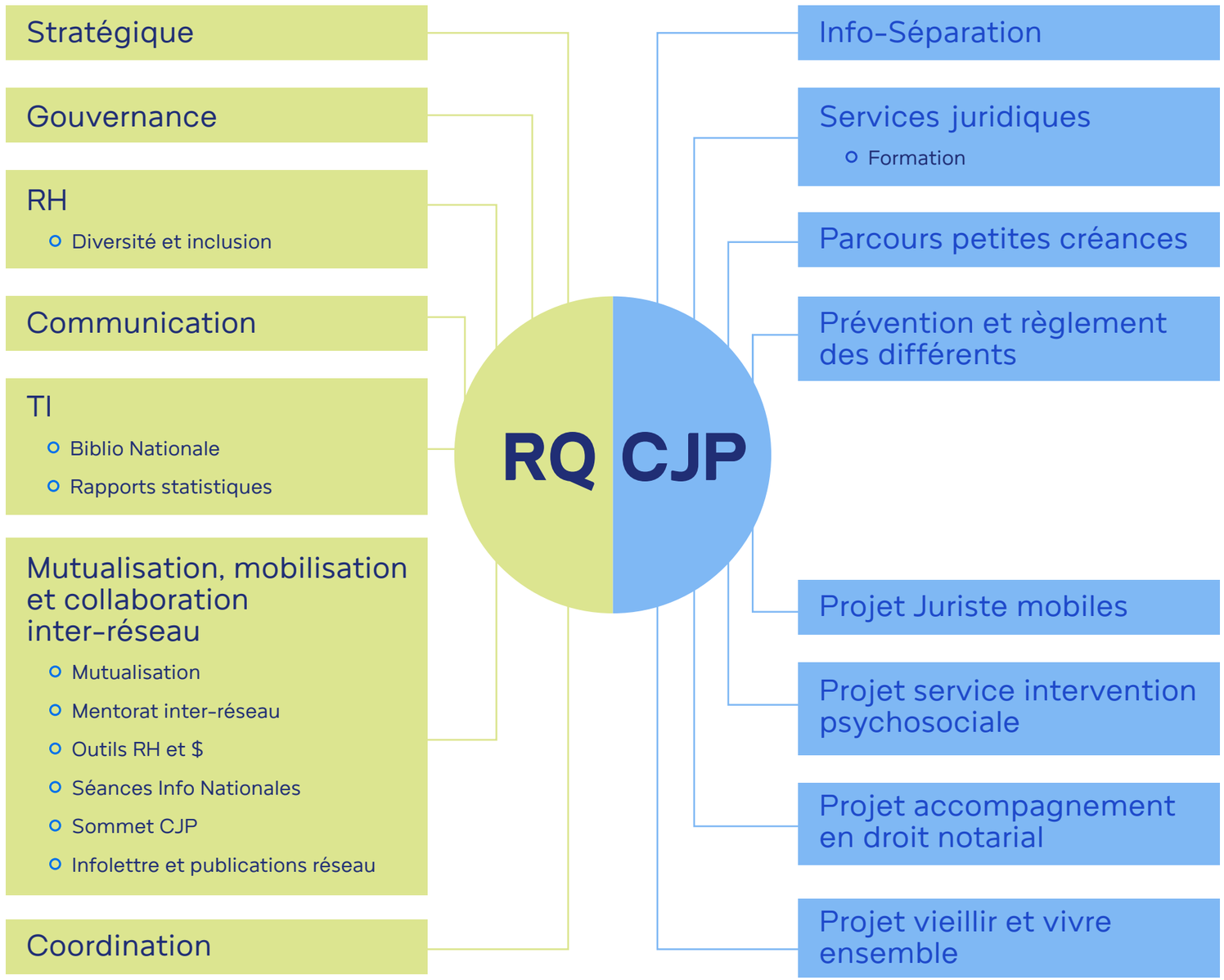

Comités de travail

L'intelligence collective en action

Les comités de travail jouent un rôle essentiel dans le développement, l'alignement et l'amélioration continue des services et pratiques du réseau. En réunissant des expertises variées, ils permettent de réfléchir collectivement, de faire avancer les dossiers stratégiques et de bâtir des solutions concertées, au bénéfice de l'ensemble des CJP.

Rencontres réseau

Aligner les visions, accélérer l'action

Les rencontres en personne demeurent une force vive du réseau. Elles renforcent la cohésion entre les CJP, nourrissent le sentiment d'appartenance et stimulent une mobilisation authentique autour de la mission commune. Ces moments privilégiés favorisent des échanges plus riches, spontanés et porteurs, qui accélèrent le partage de pratiques, la résolution de questions complexes et l'émergence d'idées novatrices. Les discussions informelles, difficiles à recréer à distance, deviennent de puissants leviers d'innovation. En quelques heures, des avancées concrètes sont réalisées sur des dossiers qui auraient nécessité plusieurs semaines à distance. Ces rencontres permettent aussi un transfert de connaissances dynamique et interactif, tout en brisant l'isolement et en renforçant les liens humains entre les équipes régionales.

En 2024, les directions générales des CJP se sont réunies à deux reprises à Québec, soit les 29 et 30 mai ainsi que les 23 et 24 octobre. Lors de la première journée d'échange, nous avons chaque fois bénéficié de la participation de la sous-ministre associée Élise Labrecque et de l'équipe de la Direction du développement de l'accessibilité à la justice (DDAJ), témoignant ainsi de l'intérêt soutenu du ministère pour les travaux du réseau.

Ensemble vers l’avenir

nos ambitions pour 2025-2026

Un réseau plus fort, plus uni, plus accessible

Le plan d'action 2025-2026 trace un cap ambitieux pour le réseau. Il s'articule autour de **5 grandes priorités et d'objectifs** qui reflètent nos aspirations communes : renforcer notre impact, consolider notre organisation et bâtir ensemble l'avenir de la justice de proximité au Québec.

1

Des services amplifiés, intégrés et ancrés dans les communautés

Nous poursuivons le développement d'un continuum de services juridiques de proximité, mieux arrimé aux besoins concrets des personnes. Cette année marque un tournant :

- **L'implantation des services juridiques de proximité** s'accompagne d'une gestion rigoureuse des conflits d'intérêts, exigeant de nouvelles pratiques et outils.
- **Le déploiement de juristes dans les palais de justice et les organismes communautaires** permettra de rapprocher encore davantage nos services des gens.
- **L'ouverture du CJP Abitibi-Témiscamingue** prévue à l'automne 2025 complètera le maillage territorial : il y aura désormais un CJP dans **chaque région du Québec**.

2

Une identité forte et un positionnement affirmé

Notre nouvelle identité, claire et accessible, appuie notre volonté de devenir un interlocuteur incontournable en matière d'accès à la justice et de poursuivre notre rôle de premier plan auprès de la population.

- Une **campagne de communication** sera déployée pour consolider notre présence territoriale et promouvoir nos services juridiques de proximité gratuits.
- Un **nouveau site Web** permettra aux personnes de mieux comprendre et accéder à nos services.
- Nous renforcerons notre **présence sur la place publique** et au sein des instances pour porter la voix du réseau et son expertise en justice de proximité.

Un réseau plus fort, plus uni, plus accessible

3

Une collaboration accrue et des ressources mutualisées

Nous misons sur la concertation et la mutualisation pour mieux outiller les équipes, harmoniser les pratiques et renforcer les liens dans le réseau.

- L'**Infolettre interne** sera lancée pour stimuler les échanges et la circulation de l'information.
- Le **logiciel JurisÉvolution** entre en phase de consolidation pour l'adapter aux besoins des équipes et qu'elle soit plus conviviale pour les personnes qu'on dessert.
- Des **actions concrètes en cybersécurité** sont à l'étude, et un financement est recherché pour mettre en œuvre les améliorations nécessaires.
- Les **ressources nationales** seront davantage impliquées dans les rencontres du réseau pour renforcer la synergie.

4

Des équipes valorisées et soutenues

Nos ressources humaines sont le cœur de notre action. En 2025-2026, nous mettrons l'accent sur :

- Poursuivre l'**analyse des conditions de travail et des échelles salariales** à l'échelle du réseau (les CJP et l'équipe nationale).
- La mise en place d'une **politique d'équité, diversité et inclusion** (EDI) pour faire évoluer nos pratiques vers plus de justice sociale au sein même de nos équipes.

5

Une structure nationale fondée sur une vision commune

Le Réseau québécois (RQ-CJP) prend forme pour porter les enjeux collectifs et assurer la cohérence à l'échelle nationale.

- La **rédaction des règlements généraux** débute à l'été 2025, accompagnée de consultations stimulantes avec les membres.
- **L'assemblée de fondation** est prévue pour l'hiver 2026, marquant un moment historique pour notre réseau.

Nos principaux défis pour l’année à venir

Nous abordons l’avenir avec confiance, tout en gardant les yeux ouverts sur les défis à relever :

- Conduire le changement, avec l’arrivée de nouveaux services, de plusieurs employé.e.s, d’une nouvelle identité et d’une nouvelle structure nationale: cela exige une vision partagée, une planification rigoureuse et un accompagnement soutenu.
- Attirer et fidéliser nos talents, en adaptant nos conditions de travail et en consolidant une culture organisationnelle forte, inclusive et mobilisatrice.
- Assurer la pérennité de nos nouveaux services juridiques, en sécurisant les financements, en formant les équipes et en les intégrant de manière cohérente à notre offre globale de services.

Ensemble, nous construisons un réseau encore plus humain, cohérent et ancré dans les réalités du Québec.

L’avenir se prépare maintenant et nous le façonnons collectivement.



CENTRES DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ

Pour rester en contact
avec le réseau des CJP

justicedeproximite.qc.ca

Remerciements

Les Centres de justice de proximité sont subventionnés par le Fonds Accès Justice, un fonds sous la responsabilité du ministère de la justice du Québec.

Ce fonds spécial, instauré le 5 avril 2012, soutient des actions améliorant la connaissance et la compréhension du droit et du système de justice québécois par les citoyens, favorisant ainsi l'accès à la justice.

Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires et bailleurs de fonds qui soutiennent les initiatives collectives du réseau des CJP !

Justice Québec